



Réserve Naturelle  
**HAUTS DE CHARTREUSE**

# Evaluation Plan de gestion 2007-2012

Version Aout 2019

## Table des matières

Introduction .....	3
Les objectifs à long terme .....	4
Les opérations de gestion .....	4
Évaluation de la cohérence de l'arborescence du plan de gestion 2007-2012.....	5
Bilan de la programmation au regard des objectifs à long terme .....	6
Analyse des thématiques de travail pour le prochain plan de gestion.....	7
Conclusion .....	9
Tableaux d'évaluation du premier plan de gestion .....	10

## Introduction

L'élaboration des plans de gestion pour les RNN est imposée par le code de l'environnement (R 332-21 et 332-22). C'est une des missions du gestionnaire. Elle garantit une gestion cohérente de milieux naturels exceptionnels, rares et/ou menacés.

À échéance de la programmation, la rédaction d'un nouveau plan de gestion doit être menée, comme prévu dans le code de l'environnement. Cela nécessite, dans un premier temps, de réaliser une évaluation du plan de gestion arrivant à son terme. La démarche vise à apprécier l'adéquation des objectifs et des opérations définis avec la réalité de terrain, l'évolution de celle-ci et les différentes contraintes auxquelles peut être confronté le gestionnaire. Cette évaluation, qui fait l'objet du présent document, permettra donc d'établir la pertinence des objectifs et des opérations du premier plan de gestion de la Réserve Naturelle nationale des Hauts de Chartreuse, de les redéfinir, si nécessaire. Elle constitue une première phase indispensable pour l'élaboration du nouveau plan de gestion.

La Réserve Naturelle nationale des Hauts de Chartreuse, dont le Parc naturel régional de Chartreuse assure la gestion pour le compte de l'État depuis 2001, a été créée par décret interministériel n° 97-905 du 1er octobre 1997. La révision porte sur le premier plan de gestion (2007-2012) approuvé par le conseil scientifique régional du patrimoine naturel 2006.

Pour les réserves situées en région Auvergne Rhône-Alpes, à partir du second plan de gestion, les plans de gestion peuvent être rédigés pour une période de 10 ans sous réserve de prévoir une évaluation intermédiaire à 5 ans. Le plan de gestion pourra, si nécessaire, être adapté en prenant en compte les résultats de cette évaluation de mi-parcours.

L'évaluation du premier plan de gestion prend appui sur divers documents (bilans d'activités annuels, études, inventaires, etc.) sur la base de données naturalistes du Parc mais également sur l'expérience du personnel de terrain et des chargés de mission du PNRC.

La démarche suivie pour la révision a été la suivante :

- Collectes et analyses de données (bibliographie, exploitation des bases de données, ...),
- Échanges et réunions de travail avec l'équipe du PNRC,
- Contacts et rencontres avec les différents acteurs de la RNN (élus municipaux, agriculteurs, accompagnateurs en moyenne montagne, chasseurs, ONF, spéléologues,...). Ces rencontres ont eu principalement pour objet de recueillir les informations nécessaires sur les activités exercées au sein de la Réserve, de comprendre les besoins ou contraintes liées à ces activités et le point de vue des acteurs sur la gestion de la Réserve. Elles visent aussi à informer les acteurs et favoriser leur implication dans la démarche de révision du plan de gestion,
- Évaluation,
- Rédaction du nouveau plan de gestion.

## Les objectifs à long terme

Comme le stipule le guide méthodologique des plans de gestion des réserves naturelles (Atelier Technique des Espaces Naturels, cahier technique n° 79, 2006), les objectifs à long terme doivent permettre « d'atteindre ou de maintenir un état considéré comme idéal pour la Réserve Naturelle (tous les habitats et les populations d'espèces). Ils doivent être conçus sur la base du diagnostic et notamment à partir des enjeux. Ils ont vocation à rester quasi permanents dans les plans successifs (sauf erreur de définition lors du premier plan ou amélioration sensible des connaissances), même lorsque les évaluations démontrent qu'ils sont atteints. »

Les missions fondamentales dévolues à la RNN des Hauts de Chartreuse sont :

- Conserver le patrimoine naturel de la Réserve, les milieux et les paysages qui la constituent comme les espèces végétales et animales qui en dépendent,
- Valoriser ce patrimoine auprès des acteurs locaux et du public,
- Contribuer à des programmes de recherche fondamentale et appliquée dépassant le cadre du territoire. Les résultats scientifiques seront portés à connaissance et bénéficieront aux habitants et usagers du territoire.

Les 3 objectifs à long terme, découlant de son diagnostic patrimonial et qui ont fixé l'orientation de la gestion durant le premier plan de gestion, sont :

- Conservation des habitats et des espèces,
- Fréquentation, pédagogie et communication,
- Recherche scientifique.

Les objectifs opérationnels du premier plan de gestion étaient au nombre de vingt sept et déterminaient cent vingt opérations de gestion.

## Les opérations de gestion

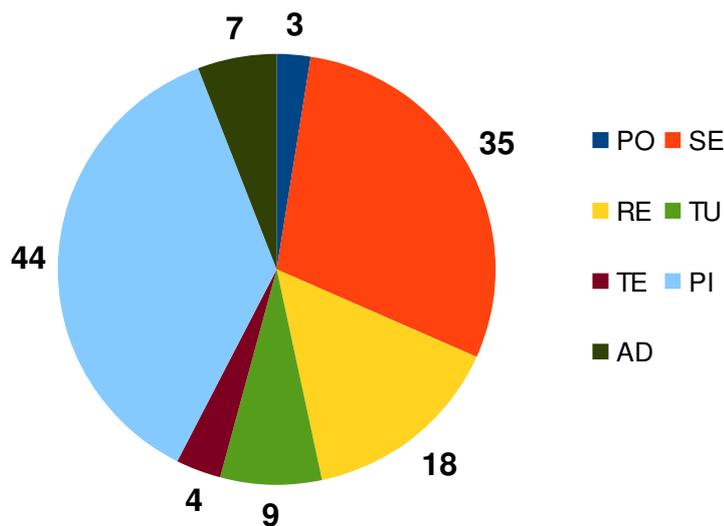
Les opérations prévues au premier plan de gestion ont été réparties en sept rubriques. Chaque opération a été identifiée par un code unique dont les deux premières lettres renvoient au domaine d'activité concerné :

<b>PO</b>	Police de la Nature
<b>SE</b>	Suivi, études, inventaire
<b>RE</b>	Recherche
<b>TU</b>	Travaux uniques, équipements
<b>TE</b>	Travaux d'entretien, maintenance
<b>PI</b>	Pédagogie, information, animation, édition
<b>AD</b>	Gestion administrative

De plus, pour chaque opération, a été précisé l'état de réalisation et son niveau de priorité dans le premier plan de gestion:

- État de réalisation:
  - R: Réalisée
  - E: En cours
  - P: À programmer
- Niveau de priorité:
  - 1: À réaliser impérativement dans les 5 ans
  - 2: À réaliser ou à engager dans les 5 ans
  - 3: À engager lors de ce plan de gestion ou des suivants

Le graphique ce-dessus présente la répartition des actions en fonction du domaine d'activité



Comme indiqué par le graphique ci-dessus, le plus grand nombre d'opérations a été dédié à la pédagogie, l'information, l'animation et l'édition (44). Vient après les actions relatives au suivi écologique (35) et à la recherche scientifique (18), puis les travaux uniques et équipements (9), le suivi administratif (7), les travaux d'entretien et maintenance (4) et la police de la Nature (3).

## Évaluation de la cohérence de l'arborescence du plan de gestion 2007-2012

Une stagiaire de Master 2 en gestion des milieux naturels a été recrutée par le Parc naturel régional de Chartreuse en 2013 pour commencer à travailler sur l'évaluation du plan de gestion de la Réserve Naturelle des Hauts de Chartreuse 2007-2012. Son travail s'est appuyé sur deux ouvrages: «*Évaluer le plan de gestion: méthode et expérience des réserves naturelles françaises*» (RNF, 2004) et «*Guide méthodologique des plans de gestion de réserve naturelle*» (ATEN, 2006) et s'est réparti en deux grandes étapes:

- l'évaluation de la cohérence de l'arborescence du plan de gestion,
- l'évaluation des objectifs et résultats de la gestion.

Concernant la première étape, l'arborescence de la section B du plan de gestion est un des éléments clés du document de gestion, à travers laquelle la stratégie de gestion, définie et mise en place par la RNHC, doit être facilement perceptible. Sa construction se doit d'être claire et précise, afin d'être facilement lue et ainsi accessible à toutes personnes concernées par la gestion de la Réserve. De plus, la cohérence de l'arborescence est indispensable et constitue un bon indicateur de la qualité du plan de gestion.

Pour cette évaluation, chaque intitulé des différents niveaux de l'arborescence a donc été évalué d'après des critères précis proposés par le guide méthodologique de l'ATEN:

- **Pertinence**, critère permettant de juger de l'utilité des opérations par rapport à l'objectif opérationnel, des objectifs opérationnels par rapport aux objectifs à long terme et de ces derniers par rapport aux enjeux,
- **Cohérence**, critère permettant de s'assurer que les opérations et les objectifs sont en rapport avec la stratégie de gestion adoptée par la Réserve,
- **Formulation**, critère permettant de juger la clarté et la précision des intitulés.

Cette évaluation a permis de passer de 3 objectifs à long terme à 9, présentés dans le tableau ci-

dessous:

ARBORESCENCE INITIAL	ARBORESCENCE DE L'ÉVALUATION
OLT1: Conservation des habitats et des espèces	OLT1: Favoriser une évolution naturelle des milieux forestiers
	OLT2: Maintenir l'état de conservation des habitats ouverts et semi-ouverts
	OLT3: Préserver l'intégrité des ressources en eau
	OLT4: Améliorer la connaissance sur l'état de conservation des espèces de la RN afin d'adapter les mesures de gestion
	OLT5: Suivre l'évolution des espèces et habitats de la Réserve en regard de phénomènes de plus grande échelle
OLT2: Recherches Scientifiques	OLT6: Encourager/participer à des travaux de fouilles et recherches scientifiques
OLT3: Fréquentation, pédagogie et communication	OLT7: Favoriser l'appropriation de la RN et de ses enjeux au niveau du territoire, notamment l'accès non motorisé
	OLT8: Inciter un comportement responsable des usagers
	OLT9: Garantir un fonctionnement durable de la RN à travers une gestion active et responsable

Les 27 objectifs opérationnels du premier plan de gestion ont été redéfinis en 23 objectifs opérationnels.

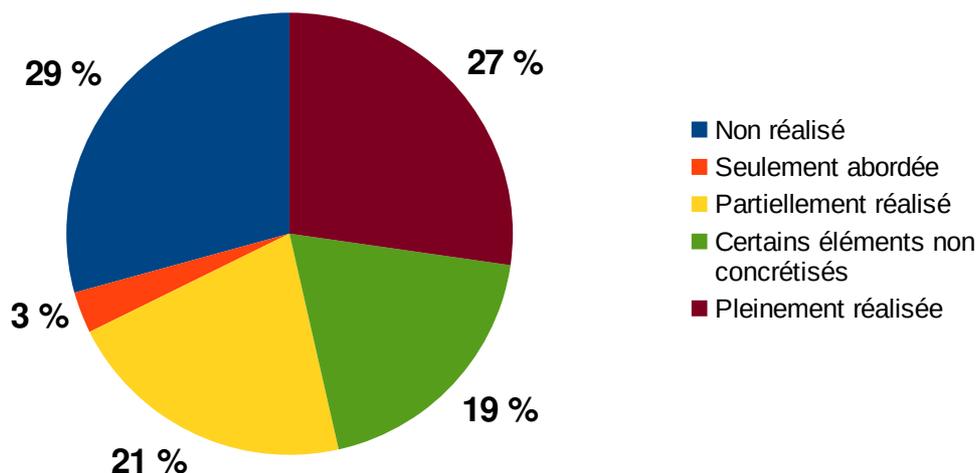
Concernant les opérations, l'évaluation de celles-ci a été basée sur la prise en compte de plusieurs éléments : la formulation des intitulés, la redondance des intitulés et la répétition de certaines opérations, la codification et les possibles différences entre intitulés et contenus. Nous sommes donc passés de 120 à 99 opérations.

Pour les chapitres suivants de ce document, nous nous baserons sur cette nouvelle arborescence

## Bilan de la programmation au regard des objectifs à long terme

Le tableau d'évaluation des pages suivantes présente les résultats de l'évaluation conduite sur les opérations pour chacun des objectifs à long terme du plan de gestion. Les opérations sont regroupées par objectif opérationnel. Chaque opération est évaluée du point de vue de sa réalisation et de sa pertinence vis-à-vis de l'objectif visé. Un commentaire apporte des précisions sur les résultats de l'opération, les raisons éventuelles expliquant sa non réalisation (difficultés rencontrées, ...) ou l'appréciation portée sur la pertinence. Le degré de réalisation et le niveau de pertinence sont indiqués selon la codification suivante :

	Degré de réalisation de l'opération à l'échelle de la réserve		Degré de pertinence de l'opération au regard de l'objectif opérationnel correspondant
0	Non réalisée	0	Non pertinente, à ne pas reconduire
1	Seulement abordée	1	Peu pertinente
2	Partiellement réalisée	2	Moyennement pertinente
3	Certains éléments non concrétisés	3	Pertinente mais pouvant être améliorée
4	Pleinement réalisée	4	Pertinente/adaptée



Le graphique ci-dessus présente la répartition du nombre d'actions du premier plan de gestion en fonction de leur degré de réalisation:

Sur l'ensemble des actions proposées lors du premier plan de gestion, 70% des actions proposées ont été partiellement ou pleinement réalisées. seulement un quart a été pleinement réalisé (29 actions non réalisées contre 27 pleinement réalisées, 21 partiellement réalisées, 18 pour lesquelles certains éléments n'ont pas été concrétisés et 3 seulement abordées ).

Dans un second temps, les résultats de l'évaluation des opérations et l'analyse qui en est faite sont utilisés pour évaluer les objectifs opérationnels du premier plan de gestion, leur niveau d'atteinte et leur pertinence vis-à-vis des objectifs à long terme. Cette deuxième étape permet d'asseoir les propositions portant sur les objectifs opérationnels redéfinis du nouveau plan et notamment la suppression ou la modification d'anciens objectifs opérationnels ou l'ajout de nouveaux objectifs. Le niveau d'atteinte pour chaque objectif opérationnel est indiqué selon la codification suivante:

	Niveau d'atteinte de l'objectif opérationnel
1	Objectif atteint
2	Objectif partiellement atteint
3	Objectif non atteint

La totalité de l'évaluation des actions et objectifs du premier plan de gestion est présentée dans les pages qui suivent.

## Analyse des thématiques de travail pour le prochain plan de gestion

### Milieux forestiers :

D'après une étude réalisée en 2014 par Réserves naturelles de France, en France, deux tiers des forêts à caractère naturel sont concentrés dans quatre réserves naturelles : les Hauts Plateaux du Vercors, la Haute Chaîne du Jura, les Gorges de l'Ardèche et les Hauts de Chartreuse. La Réserve Naturelle des Hauts de Chartreuse a donc une responsabilité importante dans la conservation de ces forêts à forte naturalité. Aussi, ces habitats à fort degré de naturalité, considérés comme subnaturels, doivent être préservés de tout impact afin de constituer des réservoirs de biodiversité pour les espèces et de permettre d'étudier la dynamique naturelle des milieux.

Sur les milieux exploités, le gestionnaire doit susciter une meilleure prise en compte de la biodiversité auprès des exploitants et en valoriser les bonnes pratiques déjà en place. La

préservation d'éléments de naturalité (arbres morts et à cavités) peut être intégrée à moindre frais dans la gestion courante. L'implantation de quelques zones en libre évolution, dans ces milieux exploités (îlots de sénescence, îlots de vieillissements), constitue également un enjeu fort.

#### **Milieux ouverts et semi-ouverts :**

Ces milieux sont intimement liés à l'activité humaine. Ils abritent plusieurs espèces patrimoniales faunistiques et floristiques. La préservation de ces habitats et de ces espèces est influencée par plusieurs facteurs en lien avec la conservation et le développement des bonnes pratiques pastorales, le maintien ou l'amélioration des équilibres préexistants au niveau de la charge pastorale et sa gestion dans l'espace. La gestion de la fréquentation touristique est également un facteur très influent. La prise en compte de l'ensemble de ces paramètres et l'action sur ceux-ci (lorsqu'elle est possible) est donc un enjeu fort.

Les vastes paysages que constituent ces milieux ouverts et semi-ouverts sont à l'origine de la notoriété de la Réserve. La préservation de leur intégrité au regard des activités humaines qui sont susceptibles de les impacter passe notamment par la conservation du caractère de non accessibilité aux engins motorisés (problématique en partie à l'origine du classement) et la mise en place de zone de quiétude. Un travail sur ces points est donc à prévoir.

#### **Milieux souterrains :**

Souvent oubliés dans la gestion de la biodiversité, la préservation des milieux souterrains représente un véritable enjeu tant vis-à-vis de la question de la ressource en eau, des espèces inféodées à ces milieux que sur la valeur intrinsèque de ce patrimoine. Une meilleure connaissance de ces milieux, de leur fréquentation, voire l'encadrement de celle-ci pour une meilleure préservation des patrimoines et leur valorisation représente donc un axe de travail pour les années à venir.

#### **Milieux rupestres :**

Ces milieux ont fait l'objet de mesures de préservation dans le premier plan de gestion (convention escalade). La poursuite de la connaissance de ces milieux au niveau des espèces et de leur utilisation (sportive et touristique) reste de mise avec un travail de réactualisation des premiers travaux de concertation menés ces 10 dernières années.

La composante « géopatrimoine » a volontairement été intégrée dans ces milieux bien que cette thématique soit transversale aux milieux rupestres et souterrains. L'amélioration des connaissances sur les géopatrimoines au sens large devient un enjeu sur un site où la composante minérale est très importante.

#### **Veille écologique et climat**

Plusieurs espèces végétales et animales sont qualifiés d'intérêt à un niveau européen ou plus local, pour leur rareté ou leur patrimonialité. La connaissance de ces espèces et des facteurs qui influent sur leur préservation est indispensable pour pouvoir les protéger au mieux. Il est ensuite nécessaire d'agir autant que possible sur ces facteurs d'influence.

Les changements climatiques font partie des facteurs d'influence importants sur les espèces et les milieux. Si le gestionnaire ne peut pas contrer les effets du changement climatique, il a toutefois une responsabilité sur la mise en place d'outil de veille des évolutions.

La Réserve a toujours été un site d'accueil pour de nombreuses recherches. La poursuite de cette dynamique pour insérer le site dans des programmes de recherche à différentes échelles reste un objectif toujours d'actualité transversal, à tous les enjeux. La notion de réseaux de site est importante et doit rester une composante des choix du gestionnaire dans son implication dans des recherches ou des suivis spécifiques. La poursuite de l'animation du conseil scientifique est donc importante dans cette optique.

## **Conclusion**

Durant ce premier plan de gestion, l'ensemble des thématiques de travail identifiées a été abordée comme l'atteste l'évaluation. Globalement les grands domaines identifiés restent donc pertinents et

à conserver dans le prochain plan de gestion.

Par contre, si toutes les objectifs à long terme ont été abordés, 30 % des actions n'ont cependant pas été réalisées pour diverses raisons : manque de temps, de moyens financiers et humains, question de la gestion foncière, etc. Il convient donc dans le second plan de gestion de pouvoir bien évaluer les contraintes qui peuvent s'appliquer sur chaque action.

De manière générale, la richesse de la Réserve Naturelle est sans aucun doute liée à la structure en mosaïque des habitats à quelques étages que ce soit. La préservation de cette structure est donc un enjeu majeur à l'échelle du site. Des modifications ou une intensification des pratiques pastorale ou forestière et l'intensification de la fréquentation pourraient menacer, à long terme, la mosaïque de milieux et sa richesse faunistique et floristique.

## Tableaux d'évaluation du premier plan de gestion

OBJECTIFS À LONG TERME	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	OPÉRATION	TYPE D'ACTION (référence au plan de gestion 2007-2012)	ÉTAT DE RÉALISATION	NIVEAU DE PRIORITÉ (ancien PO)	DÉGRÉ DE RÉALISATION	DÉGRÉ DE PERTINENCE	COMMENTAIRES	NIVEAU D'ATTENTE DE L'OO	OBJECTIFS À RECONSTRUIRE
Favoriser une évolution naturelle des milieux forestiers	Renforcer la prise en compte des éléments de connaissance existants dans la gestion des forêts	Mettre en place des lots de réserves dans les forêts exploitées de manière à assurer la pérennité de la sylviculture	P2 + P4	PE	1 / 2	0	4	Non réalisée. Une étude a été réalisée en 2009 (B. Dodelin) dans le but de définir des sites pour la mise en place d'îlots de vieillissement dans les forêts exploitées. Les pourcentages de la mise en place de réserves ont été évalués à 10% pour les coupes sortant des coupes à court terme, et à 20% pour les coupes sortant des coupes à long terme. Cette cartographie, ainsi que les informations des gestionnaires forestiers, permettront donc d'identifier les secteurs les moins exploités. Plusieurs « approches » depuis 2005, entre autres dans le cadre de Natura 2000, ont été faites auprès d'opérateurs forestiers pour la mise en place de ces îlots mais aucune réalisation concrète n'a été effectuée depuis. Cette action reste prioritaire au vu des enjeux et pressions de l'activité sylvicole.	2	OUI
		Réaliser un inventaire des remarquables (réserves locales) au sein des forêts exploitées	SE3	P	1	2	3	L'étude réalisée par B. Dodelin en 2009 a permis d'identifier les secteurs les moins exploités et de présenter des cartographies de naturalité, permettant d'orienter le travail concernant les îlots de sénescence.		
		Proposer une gestion des forêts de protection favorable aux espèces des milieux semi-couverts (perceflèche, St Hilaire)	PI5	P	3	0	4	Non réalisée malgré une demande forte des chasseurs de St Hilaire du Touvet. Une rencontre est donc à organiser via le groupe "Chasser" dont la manifestation est prévue pour septembre 2014.		
		Assurer la non-exploitation des parcelles forestières en série d'indivisibilité écologique général	PI3	P	2	1	3	Une discussion a été engagée mais non formalisée.		
		Évaluer la possibilité de classement en Réserve Biologique Dynamique de parcelles non productives	PI7	P	3	0	4	Non réalisée. La mise en place de nouvelles RBD dans des zones peu exploitées des forêts des pourtoirs notamment reste une opération majeure à réaliser par la suite. Nécessité d'établir une concertation avec l'ONF, en prenant le travail de SIC en appui.		
		Participer aux programmes d'îlots des Réserves Biologiques Domaniales	RE1 + RE2	P	2	2	4	Participation en cours au suivi PSOPF (protocole de suivi dendrométrique des réserves forestières), au suivi gélinette sur la RBD de l'Aulp du Saul.		
		Évaluer l'impact de l'implantation d'arbres et de la mise en place de parcelles favorables aux milieux et espèces remarquables	PI6	P	2	0	4	Non réalisée		
	Veiller au bon état écologique des milieux forestiers	Définir et mettre en œuvre le suivi d'espèces indicatrices de naturalité dans les milieux forestiers	SE1	E	1	2	2	Aucune espèce indicatrice n'a été définie mais certains suivis d'espèces pouvant être intéressantes ont été réalisés: p		
		Mettre en œuvre le suivi de l'évolution des milieux forestiers afin de leur assurer un bon état de conservation par rapport aux milieux ouverts	SE2	P	2	0	4	Réalisée pour partie. Une analyse comparative de la position des listes d'espèces depuis les années 90 à partir d'orthophotos a été réalisée en interne. Il pourrait être intéressant d'entreprendre ce suivi par l'intermédiaire de photos aériennes prises à intervalles réguliers (tous les 10 ans).		

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

OBJECTIFS À LONG TERME	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	OPÉRATION	TYPE D'ACTION (référence au plan de gestion 2007-2012)	ÉTAT DE RÉALISATION	NIVEAU DE PRIORITÉ (ancien PO)	DÉGRÉ DE RÉALISATION	DÉGRÉ DE PERTINENCE	COMMENTAIRES	NIVEAU D'AVANCEMENT DE L'OO	OBJECTIFS À RECONSTRUIRE
		Accueillir et participer à la recherche sur l'évolution des stations abyssales	RE4	E	1	3	3	Réalisée. Suivi des travaux de l'IGA, participation au groupe de travail éboulis fondés à partir de début 2013. Un recensement plus exhaustif des stations abyssales sur la RNHC en interne pourrait être amorcé, notamment via la cartographie géomorphologique.	5	
		Étudier comparativement les érablières de ravins en zone exploitée et en zone non exploitée	RE5	P	1	0	4	Non réalisée. Les zones, susceptibles d'être non exploitées à moyen terme, n'ont pas été identifiées.		
Maintenir l'état de conservation des habitats ouverts et semi-ouverts	Renforcer la prise en compte des espèces représentatives et/ou remarquables des habitats ouverts et semi-ouverts dans les mesures de gestion	Mettre en œuvre la réalisation de diagnostics éco-paysagers concernés sur chaque alpage	SE4	E	1	0	4	Réalisation prévue en 2014 sur l'alpage de la Dame et sur l'Aape.	3	OUI
		Évaluer l'impact des éventuelles actions d'entretien des alpages et proposer un mode de réalisation compatible avec les objectifs de conservation	AD1	P	1	0	2	Une discussion a été engagée en 2010 sur la mise en place d'une opération de réouverture du milieu au niveau de l'alpage de l'Aape.		
	Veiller au bon état écologique des milieux ouverts et semi-ouverts	Étudier comparativement l'évolution de la composition et du recouvrement des milieux ouverts et semi-ouverts non pâturés	SE5 + RE3	P	1	2	4	Action partiellement réalisée. Un protocole de suivi de la physiologie de la végétation du substrat sur des zones pâturées et non pâturées a été mis en place par les gardes de la Reserve. Ce suivi s'est réalisé sur la zone pâturée (journé de Bellefont en 2011 et sur la zone non pâturée (depuis 2007, de la Dent de Croiles en 2010 et 2012. Cependant, le temps de réaction des milieux est lent et il a été difficile de trouver un protocole adapté. Cette action est à suivre sur long terme pour avoir des résultats statistiquement interprétables (pas avant 2015).	2	OUI
		Évaluer la pertinence d'intervention sur les milieux ouverts en fonction des objectifs de la RN	SE7	P	3	0	1	Non réalisée.		
		Renforcer le suivi d'espèces indicatrices dans les secteurs pâturés	SE6	P	1	0	2	Non réalisée. Cette action est peut-être à coupler avec la réalisation de diagnostics éco-paysagers. Il serait utile de appuyer la gestion de conservation des espèces végétales d'altitude par la RNHC, et d'étude de l'état de conservation des milieux ouverts de RNHC.		
Préserver l'intégrité des ressources en eau	Améliorer des connaissances sur les milieux liés à l'eau	Étudier la structure et le fonctionnement des circulations d'eau souterraines	RE7	E	3	2	4	Réalisée en partie. Participation à des opérations de traçage, soutien aux travaux et observations hydrogéologiques de clubs d'explorations spéléologiques.		
		Impulser et participer aux recherches sur le fonctionnement hydrologique et l'impact des différentes activités pratiquées sur le territoire	SE8	E	3	4	4	Réalisée : participation au travail de thèse de B. Samol, participation technique à des opérations de traçage en hydro-système karstique.	2	OUI

OBJECTIFS À LONG TERME	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	OPÉRATION	TYPE D'ACTION (référence au plan de gestion 2007-2012)	ÉTAT DE RÉALISATION	NIVEAU DE PRIORITÉ (ancien PO)	Degré de Réalisation	Degré de Pertinence	COMMENTAIRES	NIVEAU D'ATTENTE DE L'OO	OBJECTIFS À RECONSTRUIRE
	Limiter les sources de pollution des ressources en eau	Mettre en place un dispositif empêchant la pénétration des véhicules sur la zone humide de la Grenouille et suivre l'évolution de la végétation	TU3	P	2	0	4	Non réalisée. La mise en place de blocs de pierres au niveau des accès a été envisagée afin de dissuader des engins motorisés, de s'y rendre, mais des contraintes techniques ont empêché jusqu'à la réalisation des aménagements prévus. Cette opération reste à réaliser.		
		Promouvoir des règles de gestion pastorales, de réalisation de travaux prenant en compte la ressource en eau	PI14	E	1	2	4	Réalisée en partie: préconisations de travaux en RN pour limiter les rejets de liquides polluants.		
		Évaluer l'impact échantillonnées, création d'habitats et maintien de la diversité et établir des préconisations pour la conservation des populations d'amphibiens	SE12	P	2	2	4	Principe des échelles à amphibiens accordé par les éleveurs, mise en place prévue sur l'ensemble des bassins de la RNHC.	2	OUI
		Mettre en place des clôtures aux abords des zones humides d'élevage pour limiter le pâturage et permettre le maintien des plantes aquatiques remarquables	TU2	P	2	3	4	Travaux sur les deux principales zones humides de la RNHC : Alpettes de Chapeaillan, Implanium de l'Alpe.		
Améliorer la connaissance sur l'état de conservation des espèces de la RNHC afin d'adapter les mesures de gestion	Assurer la pérennité des populations de tétraonides	Participer aux campagnes de milles chanteurs et de nichées de tétras lyre et à l'évolution des méthodes de comptage	SE13	E	1	4	3	Participation annuelle systématique aux comptages OGM en soutien aux opérateurs officiels (ONF et FDC Isère)		
		Évaluer les possibilités d'élevage et d'écarter le gibier des zones humides de tétras lyre à d'autres secteurs représentatifs	SE14	P	2	2	4	Réalisée en partie via des comptages complémentaires sur des zones à enjeux non couvertes par le protocole OGM (versant occidental du Gravier réajeté)		
		Développer et soutenir la recherche génétique sur le tétras lyre	RE17	P	2	0	2	Non réalisée.		
		Mettre en œuvre la routine de mesure de la fréquentation du câble de Saint-Hilaire-du-Touvet par des dispositifs visuels adaptés au tétras lyre	TU4	R	1	4	2	Réalisée selon méthodologie préconisée par l'OGM. Equipements de câbles hors RNHC mais impactant potentiellement les populations aviculaires de la RNHC.		
		Évaluer et quantifier la fréquentation et la pratique du hors-sentier en zones de nidification et en zones d'hivernage du tétras lyre sur des secteurs tests	SE16	E	2	3	4	Réalisée selon le protocole OGM d'identification des zones d'hivernage du tétras lyre sur l'Alpe de Sainte-Marie du Mont, l'Alpettes de Chapeaillan et la dent de Croiles.	2	OUI

OBJECTIFS À LONG TERME	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	OPÉRATION	TYPE D'ACTION (référence au plan de gestion 2007-2012)	ETAT DE RÉALISATION	NIVEAU DE PRIORITÉ (ancien PO)	DEGRÉ DE RÉALISATION	DEGRÉ DE PERTINENCE	COMMENTAIRES	NIVEAU D'ACTIVITÉ DE L'OO	OBJECTIFS À RECONSTRUIRE
		Mettre en œuvre un protocole d'échantillonnage de la gémelle	SE15	E	1	4	4	Un suivi de la pélinote des bois a été initié en 2006 afin d'évaluer les populations de lapèze sur le massif de la Chartreuse, et notamment sur la Réserve. Ce suivi a été assuré par la LPO Isère de 2006 à 2009, en appliquant le protocole IPFC (Indice de Présence sur Placettes Circulaires), validé par l'OGM. Ce dernier permet d'obtenir un indice d'abondance semi-quantitatif de la population. La méthode est basée sur la recherche d'indices de présence (trouées sur 100 placettes circulaires disposées régulièrement. Pour ces 4 premières années, 8 sites ont été suivis plus ou moins régulièrement. La Réserve a pris le relais en 2012 pour la réalisation du suivi, en se focalisant sur le site de l'Aulpy du Saill.		
	Préserver les zones de quercus de la faune rupestre	Réaliser un suivi annuel de la reproduction des espèces rupestres et des indices de désengagement	SE10	E	2	2	3-4	Réalisée pour l'ajigo royal : deux couples riches sur la Réserve Naturelle suivis annuellement (succès de reproduction) + 3 à 4 couples suivis plus ponctuellement en périphérie de la Réserve Naturelle.		
		Inventorier les sites de reproduction des espèces rupestres représentatives et leurs zones d'ajigo	SE11	E	1	2	3	Réalisée en partie selon espèces (trondelle de rocher, faucon pélerin, tichodrome, échelle et martinet à ventre blanc), auxquelles connaissances acquises. Une première stratégie de priorisation d'ajigo de sites d'ajigo selon les enjeux d'espèces a été réalisée en 2006. La participation d'autres ornithistes (LPO par exemple) à ces suivis pourrait être envisagée.	2	OUI
	Préserver la vulnérabilité et le patrimoine des Chartreux et du thés des Alpes	Évaluer l'impact de la cueillette commerciale et familiale de la vulnérabilité des Chartreux et du thés des Alpes	SE25	P	1	3	3	Réalisée en partie : contrôles systématiques des gardes sur certains secteurs à forte pression de cueillette (Alp), suivi des autorisations de cueillettes commerciales, réflexion sur un protocole de suivi non abouti. Le problème de la cueillette commerciale ne se pose plus (modalités d'autorisations délivrées par la DDT). L'impact de la cueillette familiale reste difficile à évaluer.		
		Améliorer le dispositif d'autorisation de cueillette commerciale de la vulnérabilité des Chartreux et du thés des Alpes	P23	P	1	4	1	Réalisée : les autorisations délivrées par la DDT 38 excluent la cueillette dans la RNHC.		
		Fournaivre la recherche génétique sur la vulnérabilité des Chartreux	RE16	E	3	0	?	Non réalisée.	2	OUI

OBJECTIFS À LONG TERME	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	OPÉRATION	TYPE D'ACTION (référence au plan de gestion 2007-2012)	ÉTAT DE RÉALISATION	NIVEAU DE PRIORITÉ (ancien PO)	Degré de Réalisation	Degré de Pertinence	COMMENTAIRES	NIVEAU D'AVANCEMENT DE L'OO	OBJECTIFS À RECONSTRUIRE
		Étudier les perspectives de développement d'une filière de culture de la vulgaire des Charteaux	SEZ7	P	2	3	1	Une étude a été réalisée par le CSNA, en collaboration avec le PNRC entre 2006 et 2008, portant sur un programme expérimental de germination et de culture de plantes. Ces travaux de recherche ont été entrepris dans le but d'évaluer la faisabilité de la culture agricole de la vulgaire, ce qui pourrait à terme éviter, ou du moins réduire, tout problème sur site à des fins commerciales. Les derniers résultats obtenus démontrent les possibilités d'une telle culture sous réserve d'apporter en place une filière de production/multiplication de matériel végétal, par un agriculteur spécialisé ou un pépiniériste.		
	Assurer la pérennité et le développement des congrues	Inventorier les zones de mises hors du terrain et évaluer l'impact de la fréquentation	SE20	E	1	0	3	Données partielles acquises via observations aéroportées.		
		Évaluer les tendances et les perspectives d'évolution du cheptel sur les secteurs regroupés	SE19	P	3	2	3	La connaissance précise des effectifs et de la répartition des populations de corfs à l'échelle de la Réserve est assez partielle. Les suivis, réalisés par la FDCE sur l'ensemble du massif de la Chartreuse, permettent toutefois de connaître la tendance générale des effectifs d'ongulés et de supposer d'une situation semblable sur la Réserve.		
		Évaluer la pertinence et les moyens nécessaires à la réintroduction du bouquetin dans le cadre des opérations réalisées sur l'arc alpin	SE21	E	1	4	4	Suite aux validations de l'étude de faisabilité de la réintroduction du bouquetin des Alpes en Chartreuse en mai 2008 et du dossier de demande d'autorisation du "Projet de réintroduction du bouquetin des Alpes dans la RNHC" par le CNPN en octobre 2009, le retour du bouquetin des Alpes en Chartreuse a été possible. Cette opération de réintroduction a été effectuée en 2010 et 2011 et 30 animaux ont été réintroduits sur la Réserve. Le suivi de l'espèce a débuté en 2010 et se réalise chaque année. Des conclusions sur la dynamique de population pourront être tirées mais pas avant 2016.	3	CUI
		Surveiller les populations de sangliers et leur impacts sur les milieux	SE18	P	2	0	3	Non réalisée. Le sujet est sensible pour les agriculteurs (logés sur les alpages) et pour les chasseurs. Pour la Réserve, il s'agit de la réintroduction de données pour les secteurs, afin de réaliser en fonction des méthodologies nationales.		
		Améliorer le suivi des populations de mouflon pour connaître leurs tendances	SE22	P	3	0	2-3	Non réalisée. Une dynamique de colonisation de certains secteurs semble en cours.		
	Palier le manque de connaissance de groupes d'espèces végétales et animales	Coordonner la recherche et le suivi de présence des chiroptères et des invertébrés	SE9	E	2	4	4	Réalisée : étude GCRA sur l'évaluation des enjeux chiroptères dans les milieux endoréiques de la RNHC, prévention auprès des apiculteurs locaux pour un site à enjeu majeur (Mont-RD), contribution au suivi des sites de référence pour l'hibernation des chiroptères		
		Évaluer le statut actuel du lièvre variable	SE31	E	1	3	4	En cours. Le lièvre variable est considéré comme étant au niveau de la RNHC, suite à de très rares informations sur l'espèce et la quasi absence d'observations récentes fiables.		

OBJECTIFS À LONG TERME	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	OPÉRATION	TYPE D'ACTION (référence au plan de gestion 2007-2012)	ÉTAT DE RÉALISATION	NIVEAU DE PRIORITÉ (ancien PO)	DÉGRÉ DE RÉALISATION	DÉGRÉ DE PERTINENCE	COMMENTAIRES	NIVEAU D'AVANCEMENT DE L'OO	OBJECTIFS À RECONDUIRE
		Rechercher et préciser le statut et les effets des groupes suivants : réseaux espèces représentatives à faible fréquence d'observation; micromammifères	SE30	E	2	2	3	En cours. Depuis 2011, la Réserve participe au programme de Suivi Temporel des Oiseaux Communs par Échantillonnage Produits Simples (STOCC EPS), coordonné à l'échelle nationale par le MNHN. Un travail important de prospection des petits chouettes de montagne a également été entrepris en 2008, en grande partie basé sur du travail bénévole. Celui-ci contribue aux objectifs de connaissance et conservation de ces espèces.		
		Définir et organiser le suivi des stations de plantes patrimoniales (P2) en vue d'une meilleure protection	SE23/25	E/P	1/2	4	4	Réalisée. Participation active des agents de la Réserve, notamment en appui de partenariats tels que CBMA, l'association	2	OUI
		Étudier l'évolution des principales stations de sabot de Vénus en vue d'une meilleure protection	SE34	P	2	3	3	Réalisée en partie. Veille interne vis les données relatives. Travail impliquant des universités de St-Étienne et société d'archéologie sur la population du Grand étroit avec le PNRC d'un protocole adapté aux enjeux en cours. La mise en place d'un protocole pour analyser les impacts de la cueillette semble extrêmement lourd et contraignant. Action à approfondir.		
		Réaliser les inventaires de base des groupes suivants : invertébrés, mousses, champignons, lichens	SE29	P	2	2	4	Des inventaires sur les lépidoptères ont été réalisés sur la Réserve entre 2006 et 2008. Des prospections sur les orthoptères ont permis d'identifier 21 espèces. Enfin, un inventaire des populations de diptères syrphoïdes a été réalisé en 2008 sur les milieux subalpins ouverts et semi-ouverts de la Réserve. L'objectif de cette étude était d'évaluer l'état de conservation des milieux étudiés. Des prospections sur la rosale alpine ont été engagées sur la Réserve en 2012. Aucun individu n'a été observé. Il serait donc nécessaire de reprogrammer de nouvelles prospections afin de confirmer ou non la présence de cette espèce. Pour les autres taxons, aucun inventaire n'a été réalisé.		
Limiter et prévenir le dérangement lié aux activités par la mise en place d'une réglementation préfectorale sectorielle		Établir les 30 % de la surface de la Réserve Naturelle en Faune Sauvage sur des habitats favorables aux tétraonidés	P21	R	1	4	4	Réalisée. Zones d'interdiction de la chasse obtenues par concertation, efforts répartis sur différents habitats des droits de chasse. Arrêtés préfectoraux opposables pour chaque zone d'interdiction de la chasse et matérialisés sur le terrain.		
		Prévenir le dérangement occasionné par le survol des avions et faciliter la possibilité de le réglementer	P18	E	1	2	4	Réalisée en partie : cartes de sensibilisation transmises aux pilotes lors des hélandages ou travaux RP. Un arrêté préfectoral a été pris interdisant le décollage en parapente de l'Albâtre de la Dame. Nécessité de proposer des AP complémentaires à étudier.	1	OUI
		Mieux connaître la fréquentation souterraine et préciser ces règles de conduite en concertation avec les pratiquants	P13	E	1	2	4	Réalisée en partie : surveillances ponctuelles en réseaux souterrains soumise à fréquentation, contacts avec clubs sportifs, mais groupes de travail appliqués à relancer.		

OBJECTIFS À LONG TERME	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	OPÉRATION	TYPE D'ACTION (référence au plan de gestion 2007-2012)	ÉTAT DE RÉALISATION	NIVEAU DE PRIORITÉ (ancien PO)	DÉGRÉ DE RÉALISATION	DÉGRÉ DE PERTINENCE	COMMENTAIRES	NIVEAU D'ATTENTE DE L'OO	OBJECTIFS À RECONDUIRE
		Mettre en œuvre le renforcement du baguage ou la création des services inscrits au POPPI pour limiter l'impact du hors-semier sur la faune, la flore et les sols	TU5	E	1	4	4	Finalisée sur l'ensemble du réseau de sentiers POPPI selon normes de la FFSP.		
Suivre l'évolution des espèces et habitats de la Réserve en regard de phénomènes de plus grande échelle	Contribuer à l'étude de l'évolution des climats	Étudier des populations végétales ou animales sensibles à la pollution de l'air et/ou à l'évolution du climat. Évaluer l'impact de la pollution à l'azote	RE18	P	3	0	2	Non réalisée. Quel rôle pourrait avoir la RNHC concernant ces indicateurs de pollution? Les populations de lichens peuvent-elles constituer des populations indicatrices de pollution? (voir le groupe mycologistes de RNHC).		
		Mettre en œuvre un observatoire biométéorologique en lien avec celui de la RN des Alpes Plateaux du Vercors	SE35	P	0	0	2	Non réalisée. La station de températures phénochim apporte néanmoins les premières données météorologiques régulières sur le territoire RNHC. Réflexion de fond à mener sur l'opportunité d'un observatoire unique complet ou de séries de micro thermomètres dans des milieux appiqués mais représentatifs d'exposés à enjeux locaux (rochers, entées de grottes et cystoptères montans...).	3	OUI
	S'adapter à la dynamique de certaines espèces	Favoriser la mise en place des moyens de protection des troupeaux domestiques contre les grands prédateurs	P22	E	2	0	3	Non réalisée. Planification de randonneurs liés à la présence de patous. Cette action est donc à poursuivre mais à redéfinir.		
		Contribuer à la récolte d'indices de présence et de prédation des grands prédateurs sur les ongules sauvages	SE17	E	1	4	4	Réalisée. Cette action a permis d'aérer pour la première fois, la présence, au moins ponctuelle, du lynx sur le territoire de la RNHC.		
		Participer aux constats de prédation sur les troupeaux domestiques	PO1	P	1	4	4	Réalisée. Un seul constat sur ovin a été réalisé sur la période 2007-2012, non concluant quant à un acte de prédation.	1	OUI
		Étudier la possibilité de conserver les carcasses d'animaux domestiques sur les Hauts	PM4	P	2	2	3	Faire un bilan des évolutions réglementaires actuelles. En 2011, 150 brelas ont été fondroyés sur les crêtes de Bolesfont. Tous les animaux ont été éviscérés pour éviter la pollution des cadavres d'eau potable sur des zones prélectorales. Améliorer la connaissance des zones d'alimentation en eau des captages. Faire le lien avec l'observatoire de l'eau du PNHC.		
Encourager/ participer à des travaux de fouilles et recherches scientifiques	Contribuer à l'étude et à la prescription du patrimoine paléogéographique et paléontologique	Étudier l'évolution des toundres glaciaires et glacières souterraines	REB	E	1	2	4	Finalisée en partie. Financement de diatomes de glaces souterraines (grotte, Aulin D'Arche) en lien avec le SC Vienne. Réflexion sur l'opportunité de la mise en place de suivis morphologiques et photographiques de glacières souterraines représentant un patrimoine naturel abiotique en voie de disparition. La RNHC est l'espace protégé français qui en compte vraisemblablement le plus grand nombre.		

OBJECTIFS À LONG TERME	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	OPÉRATION (référence au plan de gestion 2007-2012)	TYPE D'ACTION (référence au plan de gestion 2007-2012)	ETAT DE RÉALISATION	NIVEAU DE PRIORITÉ (ancien PO)	DEGRÉ DE RÉALISATION	DEGRÉ DE PERTINENCE	COMMENTAIRES	NIVEAU D'AVANCEMENT DE L'OO	OBJECTIFS À RECONSTRUIRE
		Etudier l'évolution paléoenvironnementale de la Réserve Naturelle sur la base de fouilles de Kapes, souterrain	RE9	P	3	2	4	Réalisée en partie, mais avant et indépendamment des actions de la RNHC (travaux de F. Hobbs, Karl du Gravier, de P. Aultra et B. Lissonek, Dent de Coilles). Envisager le potentiel scientifique à approfondir, thématique des emplacements karstiques originale et pédoécologie sur les fonctionnements environnementaux passés et présents.	1	OUI
		Accueillir et participer aux recherches sur les cisements d'ossements fossiles	RE10	E	2	4	4	Réalisée. Financement des programmes Oursalp et aux applications de rapprochement de délinéaires de collections pressées pour optimiser les connaissances et limiter les risques d'appropriation privée à l'avenir.		
		Organiser et répertorier le stockage des ossements fossiles (objets paléontologiques du quaternaire), prélevés	AD7	P	2	1	4	Action amorcée via le projet de base de données du patrimoine abiotique, mais l'essentiel reste à faire. Base de données patrimoniale abiotique à finaliser et à renseigner.		
	Accueillir et participer aux recherches sur l'occupation humaine	Fouilles archéologiques quaternaires en cours sur l'Aulpi du Saill	RE11	E	2	4	4	Réalisée. Soutien logistique, participation à la sauvegarde et au respect des échantillons, au nettoyage du chantier de fouilles.		
		Impulser des opérations de fouilles (archéologiques et historiques), préventives sur les travaux	RE12	E	1	0	3	Réalisée avant 2007 (travaux de l'impluvium), non réalisée après. Manque d'anticipation par la RNHC de dossiers de travaux sensibles de ce point de vue depuis 6 ans. Identifier des personnes ressources et un « protocole » permettant d'identifier rapidement les enjeux potentiels et le cas échéant, organiser d'éventuelles fouilles préventives lors des demandes de travaux.		
		Impulser et participer à de nouvelles fouilles (archéologiques et historiques) sur des sites présents, comme importants dans la compréhension de l'installation des hommes sur les Hauts de Chablais.	RE13	P	1	0	3	Non réalisée	2	OUI

OBJECTIFS À LONG TERME	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	OPÉRATION	TYPE D'ACTION (référence au plan de gestion 2007-2012)	ÉTAT DE RÉALISATION	NIVEAU DE PRIORITÉ (ancien PO)	DÉGRÉ DE RÉALISATION	DÉGRÉ DE PERTINENCE	COMMENTAIRES	NIVEAU D'AVANCEMENT DE L'OO	OBJECTIFS À RECONSTRUIRE
		Entrecroisement des études sur l'héritage moderne et contemporain	RE14-15	E/P	1 1 2	4	4	Le pastoralisme est un élément majeur du territoire de la Charreusse et il a été jugé important d'inventorier le patrimoine en 2007 et d'y permettre de recenser 46 structures pastorales sur les alpages de l'Alpe, du Pinet et de l'Abette. Un second projet a été réalisé en 2012 avec pour objectif le recueil des témoignages oraux de bergers. Xénème ayant connu les diverses pratiques d'élevage du moment afin de connaître et conserver la mémoire des éleveurs et bergers des hauts de Charreusse et leur valorisation permettra de les faire connaître du public ainsi que des habitants du massif. Il pourrait être intéressant pour le prochain plan de gestion de se questionner sur l'histoire de l'exploitation forestière.		
Favoriser l'appropriation de la réserve naturelle et de ses enjeux au niveau du territoire, notamment l'accès non motorisé	Ancrer la réserve dans son territoire	Concevoir, mettre en place et entretenir des panneaux d'interprétation sur les principaux points d'accès	TU8	R	1	3	4	Réalisée. Les 14 portes d'entrées de la Réserve Naturelle sont équipées, avec des thématiques différentes pour répondre à différents usages, des panneaux d'interprétation. L'entretien de ces panneaux est à maintenir en fait qu'annuel.	1	OUI
		Mettre en place et entretenir la signalétique et le patrimoine toponymique	TU7	R	1	3	4	Réalisée, tenant compte des aspects formellement règlementaires ainsi que préventifs. La signalétique a été mise en place conformément à la charte signalétique de RNHC. L'entretien du patrimoine est en cours. L'obligation des annexes spécifiques ou de certaines inscriptions sur les panneaux est complexe (inscriptions...). L'entretien régulier est à prévoir.		
		Concevoir, mettre en place et entretenir des annexes d'information sur l'usage et la propriété des bâtiments existants sur la Réserve Naturelle.	TU9	R	1	3	4	Réalisée. L'entretien régulier est à prévoir.		
	Insérer la Réserve dans une dynamique de réseau	Maintenir le lien avec les structures locales en échangeant régulièrement des informations, en réalisant des actions communes et en répondant à leurs sollicitations	P3939	E/P	2	1	4	Très peu réalisées depuis 2008. Pas ou très peu de réunions d'informations ou de rencontres organisées (groupes de travail...). De nombreux porteurs de projet ont été rencontrés (notamment pour un projet de création d'un CCOA de "Sécheresses"). Maintenir des liens avec les structures locales (associations, communes, etc.) et participer aux initiatives de la Réserve Naturelle. Des liens existent avec le musée de l'eau, l'Alpe à Colomb, mais toujours à l'initiative du musée. Maintenir des liens, d'initiatives de la part de la RNHC.		
		Mettre en commun avec l'ENS du col du Coq les moyens de surveillance, d'information, harmoniser la communication et la signalétique	P40	E	2	0	3	Partiellement réalisée. Signalétique et messages préventifs communs mis en place mais production réglementaire non réalisée (pas au col); harmonisation des messages (en cours d'étude) pourrai résoudre ce problème.	2	OUI

OBJECTIFS À LONG TERME	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	OPÉRATION	TYPE D'ACTION (référence au plan de gestion 2007-2012)	ÉTAT DE RÉALISATION	NIVEAU DE PRIORITÉ (ancien PO)	Degré de Réalisation	Degré de Pertinence	COMMENTAIRES	NIVEAU D'ATTENTE DE L'OO	OBJECTIFS À RECONDUIRE
		Participer à une réflexion sur la gestion des sites les plus fragiles en lien avec le Parc naturel régional de Chartreuse	P308	P	2	0	4	Non réalisée		
		Intégrer ou développer les réseaux d'observation thématiques concernant la réserve Naturelle + cohérence d'échelle	P654/3	E,P	2	4	4	Réalisée. Intégration des réseaux de suivi ou de recherche existants (surva OCIM, agiles, chiroptères, CSNA, etc...).		
	Renforcer la visibilité et la compréhension de la Réserve	Elaborer un plan d'interprétation et de communication	P381	P	3	0	4	Non réalisée. Action non prioritaire mais pouvant utilement dépasser des périmètres pour valoriser l'utilité de la Réserve Naturelle auprès des populations locales.		
		Concevoir, diffuser et actualiser un dispositif d'information	P27	R	1	4	4	Réalisée.		
		Concevoir, diffuser et actualiser un guide de présentation détaillé	P28	E	2	0	2	Non réalisée, mais le document de synthèse du plan de gestion 2007-2012 répond en partie à ce besoin.		
		Mettre en ligne les documents de communication disponibles sur le site du Parc naturel régional de Chartreuse	P30	E	2	3	4	Réalisée sauf pour le guide de la réglementation (en diffusion)		
		Prendre à connaissance les résultats scientifiques auprès du grand public et des acteurs économiques de la Réserve Naturelle	P32/19	E	1	2	4	Réalisée partiellement pour les activités sportives suivantes : escalade, randonnées, canoë-kayak, après travail de concertation. Les années existantes ont permis de nouer des contacts positifs avec les socio-professionnels. Ils ont aussi permis d'apporter des outils pédagogiques utiles face à plusieurs cas d'atteintes environnementales dans le cadre de procédures pénales. Un bilan et une réflexion sur le renforcement ou la création de nouveaux arrêtés à la lumière de l'état de connaissance actuel des enjeux de la RNHC serait utile, notamment en vue de « zérois refuge » clairement identifiés et facilitant l'évaluation des demandes d'autorisations.	2	OUI
		Réaliser des ponts à connaissance de la réglementation	P28/30/34	E,P	1	3	4	Réalisée : Guide de la réglementation, Escalade : intégration d'informations complètes dans le formulaire de référence en lien avec la FFME. Cependant, ce guide de la réglementation reste à diffuser.		
		Concevoir et réaliser un programme d'interventions pédagogiques et médiation des scolaires du territoire	P37	P	2	4	4	Réalisée. 4 projets pédagogiques interventions annuelles auprès de classes primaires depuis 2011 + projets pédagogiques spécifiques au programme bouquins.		
		Informier et sensibiliser le public sur site	P33	R	1	4	4	Réalisée régulièrement par les guides, au cours des journées de surveillance sur les sites à forte fréquentation. Action perçue souvent positivement par le public et créant du lien.		

OBJECTIFS À LONG TERME	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	OPÉRATION	TYPE D'ACTION (référence au plan de gestion 2007-2012)	ÉTAT DE RÉALISATION	NIVEAU DE PRIORITÉ (ancien PO)	DÉGRÉ DE RÉALISATION	DÉGRÉ DE PERTINENCE	COMMENTAIRES	NIVEAU D'ACTIVITÉ DE L'OO	OBJECTIFS À RECONSTRUIRE
		Évaluer la pertinence et les possibilités de création d'une réserve naturelle.	SE03	P	3	0	3	Non réalisée.		
Inclure un composant responsable des usagers	Mener des actions permettant de maintenir la qualité paysagère du site	Organiser des opérations d'enlèvement de déchets	TE2	E	3	4	4	Réalisée : Tous les points noirs de la RNHC ont été traités par 4 grandes opérations mobilisant partenaires socio-économiques et bénévoles.		
		Démontar et nettoyer les foyers de fœus résiduels	TE3	E	1	3	4	Réalisée systématiquement lors des tournées de surveillance, mais action à poursuivre continuellement.		
		Effacer les graffitis réalisés sur des zones rocheuses	TE4	P	2	3	3	Traité réalisés au Col de l'Alpe. Travail considérable pour être réalisé en plein et en permanence.		
		Étudier comparativement l'érosion des sols et mettre en œuvre des opérations de refectam de sentiers dégradés	REG7UB	E/R	1,2	0	2	Non réalisée - Action à préciser dans son intitulé. La perte d'expresseur suscite d'horizons limitées liés au pastoralisme et la dynamique actuelle pourrait être un sujet important à intégrer dans les diagnostics éco-pastoraux.	2	OUI
		Mettre en œuvre une étude de requalification et en assurer le suivi	SE02	P	3	0	4	Non réalisée. L'étude de requalification est à mettre en place pour les prochaines années à venir, notamment au regard du nombre croissant de nouvelles activités sportives.		
		Mettre en œuvre le renforcement du balisage, ou la création des sentiers inscrits au POPR pour limiter l'impact du hors-semier sur la faune, la flore et les sols.	TU6	E	1	3	4	Réalisée. L'ensemble du réseau de sentiers du plan de circulation est balisé selon les normes, à minima, de la FFRP et du POPR et entretenu régulièrement par les agents nature du PNHC. L'entretien régulier est à prévoir, action pouvant être très chronophage compte tenu du kilométrage important de sentiers.		
Concevoir et faire respecter la réglementation en lien avec les activités de police de l'environnement		Développer et structurer la pratique des tournées de surveillance et information (soumission plusieurs services de police)	AD3	R	1	4	4	Réalisée : tournées et contacts intraservices réguliers : ONCFS 38 et 73, Gendarmerie, CNF. Participation ou représentation de la RNHC aux MISEN. Activités quelque peu déclinantes pour des problèmes de disponibilités des structures partenaires. Réviser le niveau de priorité de l'action en tenant compte des modifications juridiques récentes d'habilitation des agents commissionnés au titre du CE.		
		Assurer le suivi des procédures, produire un rapport annuel d'activité avec un bilan des interactions	AD1	R	1	4	4	Réalisée. Le nouvel outil informatique CRPV a été mis en place et permettra de faciliter cette action.		
		Définir une politique pénale ciblée et adaptée aux enjeux du territoire en lien avec les parcs concernés	PO2	E	1	3	4	Réalisée. Politique pénale validée par les vice-procureurs des deux TGI concernés en 2005, appliquée par les gendarmes commissionnés. La signature d'une convention commune aux deux parcs entérinant cette politique a permis d'assurer le suivi de la politique pénale. Le long terme a une cohérence de traitement entre les deux départements.	1	OUI

OBJECTIFS À LONG TERME	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	OPÉRATION	TYPE D'ACTION (référence au plan de gestion 2007-2012)	ÉTAT DE RÉALISATION	NIVEAU DE PRIORITÉ (ancien PO)	DÉGRÉ DE RÉALISATION	DÉGRÉ DE PERTINENCE	COMMENTAIRES	NIVEAU D'ATTENTE DE L'OO	OBJECTIFS À RECONSTRUIRE
		Former le personnel technique de la Réserve Naturelle	PO3	E	1	4	4	Réalisée. Commissionnements complets pour traiter les infractions rencontrées sur la RNHC au titre du CE. Formations aux techniques inspecteurs, coordonnateur police de la nature. Agents intervenants ATEN commissionnement. Culture en interne à entretenir via le site de l'approche de la police de la nature, les techniques d'interpellation / de communication sur le terrain entre les gardes commissionnés et le reste du personnel identifié RN sur le terrain.		
	Organiser le recueil de données concernant la Réserve	Valoriser le fond documentaire disponible en l'organisant et en le mettant à disposition	AD2	E	3	2	4	En cours. Un travail est actuellement mené pour élaborer un fond documentaire informatisé, permettant dans un premier temps de rechercher facilement les documents répertoriés, et à plus long terme, les mettre à disposition d'un plus large public, à définir selon l'accessibilité et la confidentialité des données.		
		Définir les priorités et les méthodes de recueil de données sur le territoire de la Réserve Naturelle sur le terrain et par des personnes et organismes extérieurs	PR412	E	1	2	4	Partiellement réalisée : une stratégie d'acquisition des données acquises de façon isolée n'a été mise en place en 2009 pour permettre l'obtention de données et de la base de données. Les outils collectés sont des GPS avec champs informatifs. SERENA ont été mis en place en 2013. Il s'agit des données acquises de façon isolée, et non protocolaire comme aurait dû le prévoir l'indicateur de l'action. Cela n'a pas été traité pour le patrimoine géologique, paléontologique et géomorphologique. Un outil de collecte des données scientifiques est à concevoir et à mettre en place dans le cadre des autorisations liées aux activités spéléologiques. Le groupe de travail spéléologie serait à réactiver.	2	OUJ
Garantir un fonctionnement durable de la RN à travers une gestion active et responsable		Suivre d'une base de données nationale opérationnelle	TU6	R	1	4	4	Mis en place de la base de données nationale SERENA. Une nouvelle version sera prochainement disponible. SERENA 2.		
		Concevoir d'échanges mutuels entre les partenaires scientifique et le gestionnaire sur les données et les conventions en rapport	PM2	P	2	3	3	Les échanges de données se font au cas par cas selon les besoins, possibilités et volontés de chacun. La LPO laire et le PNRC/RNHC ont, par exemple, signé en 2007 une convention concernant les modalités d'utilisation de données existantes du Système d'Information du PNRC dans le cadre de l'étude de suivi de la chevéardie. Un travail de récupération de données a également été engagé dans le cadre de l'étude de faisabilité du périmètre de protection (Commande: Etat au PNRC).		
	Sassurer de la prise en compte des enjeux de protection de la RN dans les demandes d'autorisation et définir des priorités de participation de la Réserve	Promouvoir des critères d'intégration paysagère des aménagements lors de l'autorisation de travaux	PI16	E	1	3	4	Accompagnement actif de la part du gestionnaire pour assurer la prise en compte des enjeux. De plus une liste de propositions à respecter dans le cas de demandes d'autorisation de diverses activités a été rédigée sous la forme de Mesures d'Atténuation (MVA) et validée par le comité consultatif du 23 avril 2012. Il serait peut-être nécessaire de formaliser les modalités d'instruction des travaux/critères d'évaluation des impacts, critères d'intégration, etc.).		

OBJECTIFS À LONG TERME	OBJECTIFS OPERATIONNELS	OPERATION	TYPE D'ACTION (référence au plan de gestion 2007-2012)	ETAT DE REALISATION	NIVEAU DE PRIORITE (ancien PO)	DEGRE DE REALISATION	DEGRE DE PERTINENCE	COMMENTAIRES	NIVEAU D'ATTENTE DE L'OO	OBJECTIFS À RECONDUIRE
Garantir un fonctionnement durable de la RN à travers une gestion active et responsable		Définir les données nécessaires à l'examen des demandes par le comité consultatif et les critères techniques et environnementaux à respecter pour l'obtention d'une autorisation.	P120	R	1	3	4	Accompagnement actif de la part du gestionnaire concernant les demandes d'autorisation des travaux. De plus, une liste de préconisations à respecter dans le cas de demandes d'autorisation de diverses activités a été rédigée sous la forme de Mesures d'Atténuation Identifiées (MAI) et validée par le comité consultatif du 23 avril 2012. Il serait peut être nécessaire de formaliser les modalités d'instruction des travaux (critère d'évaluation des impacts, critère d'intégration, etc.).		
		Garantir des techniques d'entretien des sentiers compatibles avec la préservation d'accès non motorisé	P115	R	1	4	4	Réalisée : trois grands chantiers de travaux pour l'accès pastoral ou pour la problématique d'alimentation en eaux des alpages (impluvium de l'Alpe) ont évité toute facilitation d'accès aux véhicules motorisés malgré certaines pressions des acteurs du pastoralisme.	1	OUI
		Définir les préconisations environnementales à respecter pour les autorisations de campements scientifiques	P126	R	1	4	4	Réalisée.		
		Veiller au respect de la quiétude du site lors de l'examen des demandes d'autorisation de manifestations sportives	P117	E	1	4	4	Cet aspect est systématiquement pris en compte et débattu lors de la présentation des demandes d'avis devant le comité consultatif. La Réserve limite ces manifestations au plan de circulation de la RNHC.		
		Définir des critères de participation financière de la Réserve Naturelle aux recherches scientifiques et définir le cadre de réalisation des recherches	AD5	R	1	0	3	Non réalisée.		